

Mobilité propre pour tous : le microcrédit à l'heure des choix politiques

A l'heure où 90 000 personnes se sont préinscrites pour bénéficier d'une voiture électrique dans le cadre d'un « leasing social », nous mesurons la forte demande sociale de nos concitoyens en matière de mobilité, à commencer par ceux des territoires ruraux et périurbains dans lesquels les transports collectifs sont quasi inexistantes. Nous le savons, cette mesure très attendue ne bénéficiera pas à l'ensemble des aspirants au regard de son coût important pour les finances publiques. Les demandeurs d'emploi et les travailleurs précaires n'y sont même pas éligibles.

Tous les jours, nos associations œuvrent pour restaurer la dignité des personnes et leur pouvoir de vivre en les aidant à s'insérer dans l'emploi. Le constat est désormais bien connu des décideurs publics : permettre aux personnes d'accéder à l'emploi, c'est agir très concrètement sur la levée des freins qu'elles rencontrent comme la mobilité pour se rendre à son travail ou trouver un mode de garde à un coût abordable.

Dans ce contexte, il est urgent de conjuguer nos efforts, décideurs publics, associations, France Travail (ex-Pôle emploi), Banque de France, organismes financiers, pour développer le microcrédit personnel... Nous voulons agir dans la droite ligne du rapport de Philippe Chassaing sur le développement du microcrédit personnel. Certains freins ont été levés avec l'allongement de la durée et l'augmentation du montant de ces prêts, notamment pour financer des véhicules moins polluants. D'autres freins, tels que l'absence d'avance des aides (prime à la casse et bonus écologique), pourraient également faire l'objet de propositions.

Le microcrédit personnel est ce coup de pouce à bas bruit car à très bas coût pour les finances publiques. Toutes subventions confondues (garanties de prêts et subventions aux réseaux accompagnants), un microcrédit ne coûte que 330€ aux finances publiques alors qu'il permet dans de nombreux cas de conserver ou de trouver un emploi. Pourtant, la Caisse des dépôts a décidé au printemps 2023 de donner un coup d'arrêt aux modestes financements des plateformes départementales, sans aucune concertation avec les acteurs concernés qui attendent aujourd'hui des réponses des pouvoirs publics.

Le microcrédit personnel est la dernière chance des ménages empêchés d'accéder aux crédits classiques de financer des dépenses pour leur projet d'insertion pour lesquelles ils ne perçoivent pas d'aides sociales.

Monsieur le Ministre Bruno le Maire, nous ne demandons qu'à vous partager nos propositions pour la mobilité inclusive. Construisons de nouvelles alliances et déclinons-les partout en France : entre les plateformes de microcrédit personnel et les plateformes de mobilité inclusive, entre les acteurs de l'accompagnement à l'emploi dont France Travail et ceux de l'accompagnement au financement du microcrédit. Cette ambition nécessitera aussi l'implication des organismes financiers engagés de longue date dans le microcrédit personnel pour proposer des offres de prêt aux ménages modestes.

Monsieur le Ministre, prenons date, forces vives, pouvoirs publics, ministère de la Transition Ecologique, et ministère du Travail et des Solidarités pour offrir un cadre de développement au microcrédit personnel et démocratiser l'accès à la mobilité propre.

Nous sommes prêts.

Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Union nationale des associations familiales

Guylaine Brohan, présidente de la Fédération nationale Familles Rurales

Véronique Devise, présidente du Secours Catholique

Antoine Sueur, président d'Emmaüs France